

# Cahier des charges interphone et contrôle accès

## I. CONTEXTE

### Historique

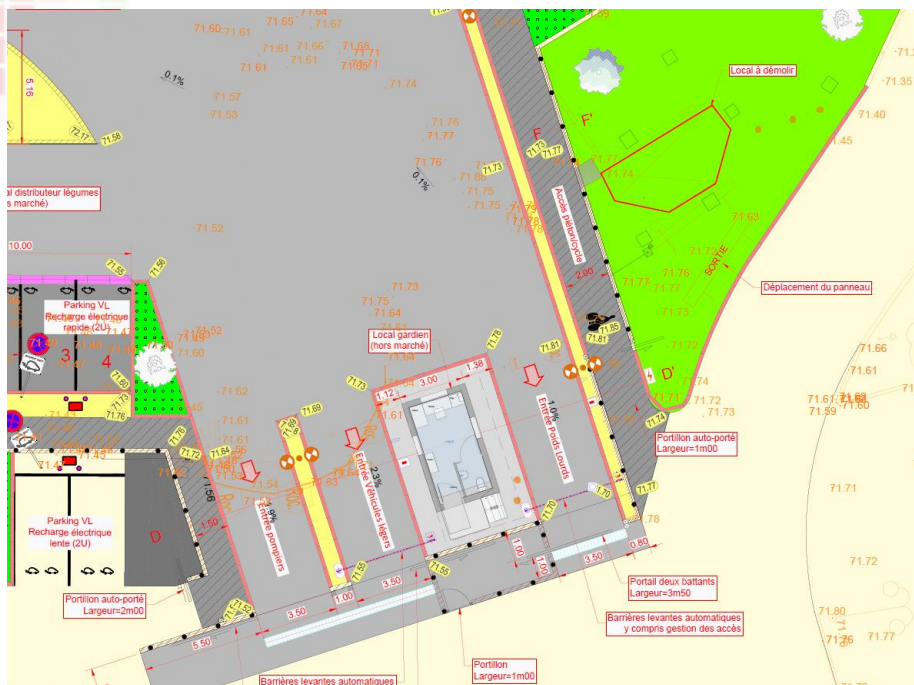
A ce jour, Le MIN dispose uniquement d'un contrôle d'accès la nuit par lecteur de badges pour les abonnés producteurs / courtiers / acheteurs et concessionnaires permettant l'accès du MIN de 19h30 à 7h du matin et dispose d'un poste de garde pour tout autres clients souhaitant payer en espèces.

Le MIN est ouvert de 7h à 19h30 du lundi au vendredi sans aucun contrôle d'accès.

Chacun des clients dispose des droits d'accès différents en fonction de sa typologie :

- L'heure : 24h/24h, à partir de 2h00 et à partir de 3h00
- La saison : à l'année, semestriel, trimestriel
- La durée
- Le nombre d'entrée (à l'unité : 10/20 ; ou accès non- comptabilisé si concessionnaires et employés)

A ce jour avec le lecteur de badge, nous pouvons faire des statistiques et mettre des badges en interdit.



Dans le cadre d'une requalification de l'entrée, le MIN s'interroge pour sécuriser le site avec des barrières et des portails à l'entrée et à la sortie. La cabine du garde est située entre la voie d'accès VL et la voie d'accès PL. La 3<sup>ème</sup> voie concerne un accès pompier uniquement.

Il existe des entrées qui sont ouvertes soit ponctuellement soit régulièrement (accès à l'hippodrome, portail de la déchetterie, 4<sup>e</sup> halle, portail 5<sup>ème</sup> halle – hors cahier des charges).

## II. ANALYSE DES BESOINS

Le MIN doit s'interroger sur l'évolution de la politique de contrôle d'accès afin de le sécuriser. Pour cela, plusieurs solutions doivent être apportées afin de répondre aux différentes contraintes liées à la diversité de la clientèle pouvant fréquenter le site. De ce fait, il y aurait la mise en place d'un interphone connecté avec ou sans caméra, d'un contrôle d'accès avec un lecteur de badge et/ou lecteur de plaques d'immatriculation ; à savoir qu'il y a 3 voies d'accès autour de la cabine du garde avec la mise en place d'un poussoir dans la cabine, et d'un digicode.

### GENERALITES

Le MIN a autant de VL que de PL donc il faudra que le prestataire positionne l'interphone et le lecteur badge et de plaque d'immatriculation sur 2 niveaux sur les 2 poteaux prévu à cet effet.

Les personnes pouvant accéder sur le site sont :

- Employés du MIN → chaque salarié dispose d'un digicode pour accéder au bureau du bâtiment administratif
- Les concessionnaires et leurs employés (cdi, cdd, intérim et stagiaires) qui disposent eux aussi des digicodes pour accéder à leur box / bureau
- Les locataires d'emplacement de la halle producteur
- Les acheteurs, dont certains peuvent avoir des entrées libres durant 2 mois (geste commercial pour Laurent)
- Les abonnés parking dont on a les plaques d'immatriculation
- Les abonnés « livraison » (qui sont autonomes pour certains sites comme Fruidor, ils fonctionnent par digicode)
- Les prestataires / fournisseurs suite à une intervention demandée par le MIN et/ou par le concessionnaire
- Les locations des manifestations - ouvert au grand public et locations pour salle de réunion
- Mise à disposition du parking pour l'hippodrome
- Clients du restaurant
- Les pompiers (accès sans condition)

Le personnel du MIN est présent sur le site entre minuit-17h et 19h-minuit du lundi au vendredi et il y a un garde de le samedi à partir de 10h jusqu'à dimanche minuit.

## INTERPHONE

Le site est composé de 80 entreprises environs (nombre qui fluctuent en fonction des arrivées et départs des concessionnaires, bureau) sur 8 zones de bâtiments (halles grossistes, 3<sup>ème</sup> halle, 4<sup>ème</sup> halle, 5<sup>ème</sup> halle, bâtiment administratif, halle multifonction, zone d'extension, ProNatura) et l'accès de l'hippodrome (*à voir si on doit installer un digicode ou interphone pour sécuriser cette entrée lors des courses hippiques et manifestations à l'Hippodrome qui est hors cahier des charges*)

**Les premières touchent doivent permettre d'accéder au portable de responsable garde et au secrétariat du MIN.**

## DIGICODE

Nous disposons d'un logiciel de digicode pour accéder au bâtiment administratif et au box. Le digicode est attribué à tous nos locataires et aux salariés du MIN donnant droit à certains accès.

## CONTROLE D'ACCES

Le MIN dispose d'un contrôle d'accès nuit avec

- ↳ un lecteur de badge qui nous permet de faire des statistiques et de gérer des interdits
- ↳ et un poste de garde en semaine réparti de minuit - 6h00 et 19h- minuit du lundi au vendredi et de 10h à minuit du samedi au dimanche.

Dans le cadre de la requalification de l'entrée, le lecteur de badge doit faire l'objet d'un remplacement. Le dispositif date de 2014. **Il s'agit principalement de le moderniser et d'intégrer des nouvelles fonctionnalités avec une technologies plus adaptés** sur la quantité de lecture de badge, sur le périmètre, sur le rajout d'un lecteur de plaques et sur la localisation des espaces contrôlés.

### - LECTEUR DE PLAQUE IMMATRICULATION

A ce jour, le lecteur est inexistant mais le MIN dispose d'une base de données avec les plaques d'immatriculation de ces clients. Les abonnés livraison, les clients ponctuels des manifestations ou de l'Hippodrome sont dans l'impossibilité de donner des plaques d'immatriculations de par la diversité de leur flotte et d'une clientèle grand publique.

### - PAR LECTEUR DE BADGE

Le MIN met à jour 1500 badges environ. Il faudra rajouter les salariés jours et les abonnés transporteurs.

Le logiciel nous permet à ce jour d'interdire des accès, de faire des statistiques sur la typologie.

A ce jour, les salariés jours et les salariés du MIN n'ont pas de badges.

Les abonnés livraison, les clients ponctuels des manifestations ou de l'Hippodrome sont dans l'impossibilité de disposer d'un badge vis-à-vis d'un flux trop important de badge à fournir.

- CAMERA

Le MIN a mis en place un système de surveillance sur les points stratégiques au sein de l'enceinte du MIN qui peut être visualiser dans le local sécurité.

### III. MISSION

Le prestataire doit nous proposer une solution la plus adaptée sur la technologie des badges à utiliser en tenant compte des contraintes des accès et de la typologie des utilisateurs (décomptes des entrées, entrées par contraintes d'heure, entrée H24 ect...) et sur un système de contrôle d'accès pour sécuriser le site. Les solutions apportées doivent se compléter afin d'éviter des doubles manipulations au secrétariat du MIN.

Solution de base :

- MISE EN PLACE DU LECTEUR DE PLAQUE :

**VPI (Visualisation de plaques d'immatriculation)** : Ces capteurs de visualisation de plaques d'immatriculation sont suffisants pour permettre à basse ou haute vitesse, de jour comme de nuit, de capturer, d'enregistrer les plaques et de pouvoir les visualiser à l'œil nu a posteriori lors de la relecture. Cette caméra ne permet pas de reconnaître ni d'identifier automatiquement les véhicules donc peut adapter pour le contrôle d'accès mais complémentaire au système de vidéosurveillance actuel.

Disposant d'une base de données qui est rafraîchi tous les ans, le MIN pourra par la suite mettre en place le LAPI soit le lecteur des plaques d'immatriculations selon l'évolution des besoins du MIN et de sa politique de surveillance.

- LECTEUR DE BADGE

Pour faciliter la gestion du badge, il faudrait pouvoir créer, modifier et supprimer les badges en fonction des besoins du MIN et des LOCATAIRES

- Accès illimité inclus dans le pack, pas de licence, pas d'installation sur l'ordinateur, Conforme RGPD ;
- Vous créez un badge donnant accès au MIN / déchetterie/ Ou seulement à la déchetterie / ou seulement au MIN
- Possibilité de donner un accès avec abonnement sur une période définie avec mise en place de renouvellement du badge payant.
- Pour chaque nouveau badge, paiement d'une caution

Un badge devra être diffusé à l'ensemble des transporteurs abonnés parking, concessionnaires et salariés dans l'enceinte du MIN (jour et nuit). Le badge sera donc nominatif leur permettant un accès au site en fonction de leur droit.

- INTERPHONE

- Une platine à défilement de noms pour les personnes qui souhaitent rentrer pour accéder au site - par ex. chez EPERIER, BLANC, accueil du MIN etc. le nom est associé à un ou plusieurs numéros ; La personne qui gère l'appel rentrant peut ouvrir la barrière à distance. Il faut un système flexible avec des options
- Les numéros des postes de gardes, accueil du MIN

Cet interphone assurera aux personnes étant visiteurs ou prestataires d'accéder au site et de sélectionner directement l'interlocuteur qui pourra de son poste ouvrir la barrière. Il faudra préciser qu'à partir de 17h, le secrétariat du MIN n'est plus disponible.

Sur cette platine de défilement devra être intégré un numéro dit d'urgence ou hors horaires d'ouverture permettant par exemple d'ouvrir le portail à distance par l'interlocuteur qui recevra l'appel qui pourra utiliser directement son téléphone pour ouvrir la barrière. (A noter qu'il faudra créer une cascade vers un autre numéro ou plusieurs.

- DIGICODE

Mettre en place un système de digicode pour être facilement gérer et modifier par type de client (abonnés livraison) en plus de ceux existant qui autorisent certains accès.

Ce digicode sera surtout nécessaire pour tous les autres clients tels que les abonnés livraisons, le grand public pour les manifestations. ils accèdent au site en se présentant devant le portier pour saisir leur code (attention les codes fuient, il faudra penser à les réactualiser régulièrement)

- QR CODE

La question de la gestion des visiteurs pour le restaurant ou pour les réceptions doit être envisagé afin d'y apporter une réponse efficace et peu contraignante pour l'ensemble des acteurs.

Il pourrait être judicieux de voir une autre option : le contrôle par lecteur de QR CODE pour le grand public et les clients de la halle multifonction, clients du restaurant.



Cette solution permettrait l'identification du salarié, d'un client ou d'un visiteur par l'intermédiaire de son smartphone et la lecture d'un QR Code sur une borne pour un contrôle d'accès ou tout autre lieu distant pour le traçage des visites et la gestion des temps.